



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

UV GERMI

Société Anonyme
au capital de 468.152,40 €
ZAC de la Nau
19240 Saint-Viance

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise
Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du
Centre
632 013 843 RCS Nanterre
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

UV GERMI

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires de la société **UV GERMI**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UV GERMI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2023

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Christophe Bonte
Associé

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	1 155 598	826 467	329 131	449 750
	Concessions brevets droits similaires	354 621	207 885	146 737	185 107
	Fonds commercial (1)	105 000		105 000	105 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techn., mat. et outillage indus.	252 311	77 635	174 676	24 122
	Autres immobilisations corporelles	808 191	552 840	255 351	317 198
	Immobilisations en cours	427 260		427 260	325 100
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équiv.					
Autres participations	100 000	100 000		(9 465)	
Créances rattachées à des participations	92 000	92 000		262 174	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	60 799	7 913	52 886	105 053	
	TOTAL (II)	3 355 781	1 864 740	1 491 041	1 764 038
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	1 602 046		1 602 046	1 653 824
	En-cours de production de biens	1 691 590		1 691 590	1 530 342
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	7 708		7 708	968
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 078 888	131 990	946 898	1 182 866
	Autres créances	506 617		506 617	458 464
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	4 409 189		4 409 189	1 081 990	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	200 118		200 118	103 404
	TOTAL (III)	9 496 156	131 990	9 364 166	6 011 858
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	12 851 938	1 996 730	10 855 207	7 775 895

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

148 449

254 028

367 077

131 703

Mission de Présentation des Comptes

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	468 152	386 287
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	8 867 416	6 112 733
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	27 439	27 439
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	16 313	16 313
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(772 714)	96 807
	Résultat de l'exercice	65 996	(869 521)
Subventions d'investissement	162 393	131 000	
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		8 834 994	5 901 057
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	824 776	557 110
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	95 094	15 377
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	584 763	810 244
	Dettes fiscales et sociales	487 238	455 516
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	28 342	36 592	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		2 020 213	1 874 838
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		10 855 207	7 775 895
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		65 996,08	(869 521,31)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 753 081	1 536 004
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2022	31/12/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	6 460 619	490 509	6 951 128	6 112 134
	Production vendue (Services et Trav aux)	203 448	8 712	212 160	205 347
	Montant net du chiffre d'affaires	6 664 067	499 221	7 163 288	6 317 481
	Production stockée			161 248	568 670
	Production immobilisée			166 320	182 820
	Subventions d'exploitation				28 120
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			138 023	39 885
	Autres produits			106	6 784
	Total des produits d'exploitation (1)				7 628 986
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 921 377	2 304 433
	Variation de stock			31 809	(452 363)
	Autres achats et charges externes			2 461 283	2 554 691
	Impôts, taxes et versements assimilés			73 733	77 724
	Salaires et traitements			1 859 286	1 837 574
	Charges sociales du personnel			709 241	668 442
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			313 465	313 052
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			119 952	12 038	
Dotations aux provisions					
Autres charges			121 913	3 911	
Total des charges d'exploitation (2)				7 612 060	7 319 501
RESULTAT D'EXPLOITATION				16 926	(175 740)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 926	(175 740)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 077 9 465	9 004 11 696
Total des produits financiers		16 542	20 700
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 913 4 830 77 366	827 918 3 884 41 337
Total des charges financières		90 109	873 139
RESULTAT FINANCIER		(73 567)	(852 440)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(56 641)	(1 028 179)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	41 922 888 703	
Total des produits exceptionnels		930 625	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	27 870 952 916	6 875
Total des charges exceptionnelles		980 786	6 875
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(50 161)	(6 875)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(172 798)	(165 533)
TOTAL DES PRODUITS		8 576 153	7 164 460
TOTAL DES CHARGES		8 510 157	8 033 982
RESULTAT DE L'EXERCICE		65 996	(869 521)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Annexes aux comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 855 207** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 576 153** euros et un total **charges** de **8 510 157** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **65 996** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes comptables :

Les comptes annuels sont présentés selon les dispositions du Plan Comptable Général 2014.

(Règlement n°2014-03 du 05 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014)

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Règles et Méthodes Comptables

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

- Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de recherche	Linéaire	1 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Fonds commercial	NA	
Matériel et outillage	Linéaire	4 à 5 ans
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériel de Transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Matériel mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Immobilisations en cours	NA	

- Immobilisations financières

Les titres de participation SAS OSHUN sont évalués à leur valeur nominale et ont subi une dépréciation pour la totalité de leur valeur.

Les autres titres immobilisés, actions propres UV GERMI, sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode FIFO et ont subi une dépréciation de 7 912,90 € pour tenir compte du cours moyen de l'action enregistré au mois de décembre 2022.

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnement, évalués à leur valeur nominale, et d'une avance financière à la SAS OSHUN pour 92 000,00€ dépréciée à hauteur de 92 000 €.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises sont évaluées selon la méthode FIFO. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Opération sur le capital

La société a procédé à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé au profit de personnes appartenant à des catégories déterminées. Les catégories de personnes visées dans le cadre de cette émission sont les suivantes :

- (i) Personnes physiques ou morales (en ce compris des sociétés), sociétés d'investissement, trusts, fonds d'investissement ou autres véhicules de placement quelle que soit leur forme, de droit français ou étranger, investissant à titre habituel dans le secteur de l'écologie, de l'innovation et/ou des cleantech.
- (ii) Sociétés, institutions ou entités quelle que soit leur forme, françaises ou étrangères, exerçant une part significative dans le secteur de l'écologie, de l'innovation et/ou des cleantech ;

Règles et Méthodes Comptables

- (iii) Prestataires de service d'investissement français ou étranger ayant un statut équivalent susceptibles de garantir la réalisation d'une augmentation de capital destinée à être placée auprès des personnes visées au (i), et (ii) ci-dessus et, dans ce cadre, de souscrire aux titres émis.

La société a procédé à l'émission de 545 770 actions nouvelles au prix de 5,50 euros, soit une décote de 14,9 % par rapport à la moyenne pondérée des 3 dernières séances de bourse. Le montant global de l'augmentation de capital s'est élevé à 3 001 735 euros (dont 81 865,50 euros de montant nominal et une prime d'émissions d'un montant de 2 919 869,50 euros), représenté par 545 770 actions ordinaires de 0,15 euros de valeur nominale.

À l'issue du règlement-livraison, le capital a été porté de 386 286,90 euros à 468 152,40 euros, divisé en 3 121 016 actions de 0,15 euros de valeur nominale chacune.

Cette opération a été décidée le 27 janvier 2022 par le Président Directeur Général de la société agissant sur subdélégation du Conseil d'Administration décidée le 19 janvier 2022, agissant lui-même sur la base de la délégation consentie par l'Assemblée Générale du 4 juin 2021 aux termes de sa huitième résolution à caractère extraordinaire.

Les actions nouvelles portent jouissance courante, sont assimilées aux actions anciennes et jouissent des mêmes droits. Elles sont soumises à toutes les dispositions statutaires et sont admises aux négociations sur Euronext Growth sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Les actions nouvelles ont été souscrites par des investisseurs appartenant aux catégories de bénéficiaires désignés à la huitième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2021 au profit desquels le droit préférentiel de souscription des actionnaires a été supprimé.

Les souscriptions résultent de la construction accélérée d'un livre d'ordres en France, à l'issue de laquelle a été déterminé le nombre des actions nouvelles à émettre.

Le nombre d'actions ainsi émises représente 17,5 % du nombre d'actions en circulation (après émission).

Filiales et participations

La filiale UV GERMI MIDDLE EAST, enregistrée depuis le 24 mai 2018 auprès du Gouvernement de Dubaï dont UV GERMI détenait 100 % du capital, a été officiellement dissoute avec une date d'effet au 19 janvier 2022.

Situation géopolitique Russie Ukraine

La guerre en UKRAINE provoque de vives tensions sur le cours du prix des matières premières.

La société ne réalise pas de chiffre d'affaires sur cette zone, elle n'a pas de site de production ni de salariés exposés dans les pays concernés par le conflit et ne travaille pas avec des fournisseurs issus de cette zone.

Cette situation affecte les activités économiques et commerciales sur le plan mondial, il est difficile à ce stade d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

Règles et Méthodes Comptables

UV GERMI équipe quinze bassins pour les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

La société a obtenu les commandes pour quinze déchloramineurs UVDECHLO destinés à équiper les bassins du Centre Aquatique Olympique et ceux de plusieurs centres d'entraînement et de préparation, à l'occasion des prochains Jeux Olympiques de Paris 2024.

Les projets concernés sont ceux du Centre Aquatique Olympique de Saint-Denis et des centres de préparation et d'entraînement de Taverny et de Vichy. D'autres sites pourraient s'ajouter à ces premières commandes.

Construits pour accueillir les épreuves aquatiques de natation artistique, waterpolo et plongeon de 2024, ces nouveaux bassins sont conçus pour fonctionner de façon pérenne. Au-delà des Jeux Olympiques, ils pourront accueillir les plus grandes compétitions nationales et internationales, notamment grâce à un équipement de pointe en matière de déchloramination.

Les déchloramineurs UVDECHLO d'UVGERMI génèrent des économies sur les apports d'eaux neuves tout en préservant la santé des baigneurs, utilisateurs et agents pour qui la surexposition à la chloramine peut constituer un risque grave pour la santé.

UVGERMI confirme à travers ces contrats, sa position de leadership dans le traitement des eaux de piscine avec sa technologie UV basse pression qui a fait ses preuves sur plus de 2600 bassins collectifs en France depuis 2001.

UV GERMI choisi par EPUR (Veolia) pour équiper ses nouvelles unités dédiées à la réutilisation des eaux usées

La société a signé avec EPUR un contrat visant à équiper les nouvelles « Reut Box » de l'opérateur avec des systèmes de purification par UV pour la réutilisation des eaux issues des stations d'épuration.

Encore peu développée en France, contrairement à des pays comme l'Italie ou l'Espagne, la réutilisation des eaux usées devient un enjeu de plus en plus important pour l'ensemble des communes françaises, confrontées à la raréfaction des ressources en eau et aux aspirations de leurs citoyens pour une gestion raisonnée des ressources naturelles.

Pour répondre à ce nouveau besoin, EPUR propose aux collectivités une solution compacte containerisée adaptable aux stations d'épuration existantes. Cette solution, appelée Reut Box permet de produire une eau en sortie de process épuratoire suffisamment propre pour être utilisée pour l'irrigation agricole, le nettoyage urbain, l'arrosage d'espaces verts, de stades ou de golfs. La capacité actuelle de la Reut Box est de 5 à 10m³/h. Des débits plus importants peuvent être atteints à condition d'opérer des modifications de structure sur les stations d'épurations : de nombreux projets sont déjà à l'étude mais en attendant, la Reut Box offre une solution clé en main immédiatement opérationnelle.

Face au succès de sa solution, EPUR a demandé à UV Germi de lui livrer avant la fin de l'année 30 Skids, c'est-à-dire des équipements de purification UV prêts à l'emploi, spécialement adaptés à ses Reut Box. Ce premier marché de 300 K€ (prix tarif avant négociation) devrait ouvrir de nouvelles commandes, potentiellement sur des équipements de plus fort débit

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	1 133 668		64 160		42 230	1 155 598
Autres	433 137		35 820		9 336	459 621
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 566 805		99 980		51 566	1 615 219
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	87 341		164 970			252 311
Instal., agencement, aménagement divers	494 809		10 208			505 017
Matériel de transport	101 074					101 074
Matériel de bureau, mobilier	191 869		10 232			202 101
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	325 100		144 390		42 230	427 260
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 200 192		329 800		42 230	1 487 762
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 080 627		22 083		910 709	192 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières (1)	105 053		384 243		428 497	60 799
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 185 680		406 326		1 339 206	252 799
TOTAL	3 952 677		836 106		1 433 002	3 355 781

- (1) Prêts et autres immobilisations financières : La Société UV GERMI a procédé au cours de l'exercice à l'acquisition de 72 431 de ses propres actions pour un montant de 380 043,25 € et a cédé 70 347 de ses propres actions pour un montant de 351 131,12€, dégagant une moins-value de 77 365,75€, il lui reste au 31/12/2022 14 708 de ses propres actions valorisées à 3,838 soit 56 449,30€.

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022	
		Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	683 918	142 572	23	826 467
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	143 031	74 190	9 336	207 885
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	826 949	216 763	9 359	1 034 352
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillages industriels	63 219	14 416		77 635
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	278 330	34 161		312 492
	Matériel de transport	46 174	22 746		68 920
	Matériel de bureau, mobilier	146 050	25 379		171 429
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	533 773	96 703		630 476	
TOTAL	1 360 722	313 465	9 359	1 664 828	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriel							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2022
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations } <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	827 918	7 913	635 918		192 000 7 913
	Sur stocks et en-cours	110 809	119 952	98 771		131 990
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	938 727	127 865	734 689		331 903
TOTAL GENERAL		938 727	127 865	734 689		331 903
Dont dotations et reprises } <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		119 952 7 913	98 771 9 465 626 453			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	92 000	92 000	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	60 799	56 449	4 350
	Clients douteux ou litigieux	254 028		254 028
	Autres créances clients	824 860	824 860	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	182 578	182 578	
	Taxes sur la valeur ajoutée	60 624	60 624	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	263 416	263 416	
Charges constatées d'avances	200 118	200 118		
TOTAL DES CREANCES		1 938 423	1 680 045	258 378
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	824 776	652 737	160 038	12 000
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	584 763	584 763		
	Personnel et comptes rattachés	197 008	197 008		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	201 159	201 159		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	60 637	60 637		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	28 435	28 435		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	28 342	28 342			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		1 925 119	1 753 081	160 038	12 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	233 340				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Frais de recherche

31/12/2022	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers	329 131		329 131	
TOTAL	329 131		329 131	
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	329 131		329 131	
Dont inscrit au compte 203 du bilan	329 131			

Conformément à l'article 212-3.1 du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- a) La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- b) L'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- c) La capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- d) La démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- e) La disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- f) La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- Les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- Les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation.

Les projets de développement figurent en immobilisations en-cours jusqu'à la date de première commercialisation du produit. Les dépenses cessent d'être inscrites à l'actif lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée.

Au 31 décembre 2022 les immobilisations en-cours représentaient 427 260 €.

Fonds Commercial

	31/12/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	105 000	
TOTAL	105 000	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 à la suite de la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		265 567
Autres créances		265 567
R.R.R à obtenir	590	
Produits à recevoir	262 250	
Intérêts à recevoir	2 727	

Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		330 358
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 319
Int courus/emprunts bancaires	1 319	
Dettes fiscales et sociales		300 697
Pers congés à payer	197 008	
Org soc ch/congés à payer	82 755	
Etat charges à payer	20 934	
Autres dettes		28 342
Avoir à établir	12 717	
Debit cred divers charges à pa	15 624	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		200 118	200 118
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			200 118

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	2 575 246,00	0,1500	386 286,90
	Emises pendant l'exercice	545 770,00	0,1500	81 865,50
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	3 121 016,00	0,1500	468 152,40

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation ¹ Du résultat N-1	Apports avec effet rétroactif	Variations en ² cours d'exercice	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	386 287			81 866	468 152
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 112 733			2 754 683	8 867 416
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	27 439				27 439
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	16 313				16 313
Autres réserves					
Report à nouveau	96 807	(869 521)			(772 714)
Résultat de l'exercice	(869 521)	869 521		65 996	65 996
Subventions d'investissement	131 000			31 393	162 393
Provisions réglementées					
TOTAL	5 901 057			2 933 937	8 834 994

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

5 901 057

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

5 901 057

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

2 933 937

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	6 460 619	490 509	6 951 128
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	203 448	8 712	212 160
TOTAL	6 664 067	499 221	7 163 288

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Impôts sur les bénéfices

Le résultat fiscal de la société étant à 0, elle ne supporte pas de charge d'impôts.

Les montants comptabilisés au compte de résultat, au titre de l'impôt sur les sociétés sont relatifs :

- Au crédit d'impôt recherche (CIR) de 2022 pour un montant de 88 169 €
- Au crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (CII) de 2022 pour un montant de 80 000€
- A la réduction impôt mécénat de 2022 pour un montant de 4 629 €

Le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables dont dispose la Société s'établit à 2 930 320€ au 31/12/2022.

Le taux applicable à la Société est le taux actuellement en vigueur en France.

Engagements financiers

31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnités de fin de carrière	133 863	
	133 863	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	133 863	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Indemnité de départ à la retraite : 133 863 euros

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements de la SA UV GERMI en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision dans les comptes de la société mais constituent un engagement hors bilan.

Ce montant est déterminé aux différentes dates de clôture sur la base d'une évaluation actuarielle qui repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 1,31%
- Taux de revalorisation des salaires 2%
- Taux de charges patronales, Cadres 53% ; Agents de maîtrise 47% ; Techniciens 43% ; Ouvriers 31%
- Taux contribution employeur 50%
- Droits conventionnels : Convention de la métallurgie de la Corrèze
- Mobilité des actifs, taux de Turn-over moyen
- Table de mortalité INSEE 2015
- Départ volontaire à la retraite à taux plein âge 65-67 ans

Indemnité de fin de carrière	31/12/2022	31/12/2021
Montant des engagements	133 862	114 127

Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		10	
Agents de maîtrise et techniciens		21	
Employés			
Ouvriers & apprentis		15	
TOTAL		46	

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(article R. 225-102 du Code de commerce)

		31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	386 287	386 287	386 287	386 287	468 152
	Nombre d'actions ordinaires	2 575 246	2 575 246	2 575 246	2 575 246	3 121 016
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	5 150 702	6 170 337	6 659 632	6 317 481	7 163 288
	Résultat avant impôts, part. dotations aux amorts et prov.	(339 023)	108 665	479 823	105 571	(400 161)
	Impôts sur les bénéfices	(192 688)	(185 741)	(211 691)	(165 533)	(172 798)
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation dotations aux amorts et provisions	(361 208)	95 644	410 291	(869 521)	65 996
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, part. avant dotations aux amorts et prov					
	Résultat après impôts, participation dotations aux amorts et provisions					
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	36	45	48	46	46
	Montant de la masse salariale	1 295 373	1 540 293	1 681 902	1 837 574	1 859 286
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	502 194	574 553	623 276	668 442	709 241

Filiales et participations

	31/12/2022		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
A. Renseignements détaillés							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
2. Participations (10 à 50 %)							
SAS OSHUN							
			665 300		15,00	100 000	
1. Filiales (Plus de 50 %)							
2. Participations (10 à 50 %)							
SAS OSHUN							
B. Renseignements globaux							
			Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
			françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital							
Capitaux propres							
Quote-part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2022
Total des produits exceptionnels		930 625
Produits exceptionnels sur opérations en capital		41 922
QUOTE-PART SUBV.RESULTAT	41 922	
Reprises sur provisions et transferts de charges		888 703
REPRISE POUR DEPRECIATION EXC	626 453	
TRANSFERT PDT EXCEPTIONNELS	262 250	
Total des charges exceptionnelles		980 786
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		27 870
Pénalités amendes	5 710	
Dons libéralités	7 715	
RAPPEL D'IMPOTS	14 445	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		952 916
VNC SORTIE IMMOB.INCORPORELLES	42 207	
VNC SORTIE IMMOB.FINANCIERES	22 069	
CHARGES ABANDON FINANCIER	888 640	
Résultat exceptionnel		(50 161)

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2022	31/12/2021	%	%	31/12/2022	31/12/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels								
Emetteur	18 200	17 300	80,01	87,29				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur	4 548	2 518	19,99	12,71				
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	22 748	19 818	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	22 748	19 818	100,00	100,00				